



Province de Québec
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
MRC de Maskinongé

AVIS PUBLIC

Dérogations mineures

L'AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 9 décembre 2019 à 19 heures, à la salle Marcel-Milot de l'hôtel de ville de Saint-Alexis-des-Monts située au 101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts.

L'objet de cette assemblée est de prendre connaissance de l'opinion des personnes intéressées par la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

La propriété est localisée comme étant le lot 5 941 748 du cadastre du Québec. La dérogation concerne la distance entre le chemin privé et la rivière, qui aurait dû être de 60 mètres

La dérogation vise à autoriser une diminution la distance entre le chemin privé et la rivière à 42 mètres, le tout montré au plan préparé par Denis Lahaie, arpenteur-géomètre, et portant la minute 11 555.

Au cours de cette assemblée, le Conseil entendra toutes les personnes désirant s'exprimer sur ces demandes.

DONNÉ À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS, CE 2^{IÈME} JOUR DE DÉCEMBRE 2019


GILLES FRAPPIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Capitale de la truite mouchetée

101, Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts (Québec) J0K 1V0

Téléphone : 819-265-2046 • Télécopieur : 819-265-2481 • www.saint-alexis-des-monts.ca • info@saint-alexis-des-monts.ca